

Lo Cascanhòl

OCTOBRE 2023



Jeunesse Citoyenne !

SOMMAIRE

Edito

Sommaire, Etat civilp. 2

Vie communale

Retour en imagesp. 3,4,5

Courir ensemble Aiguefondep. 6

Amicale bouliste Saint-Albigeoisep. 7

Ecole Fontalbap. 8

Ecole Saint-Albyp. 8,9

Club de randonnée, Ecuries du Miliasp. 10

Gym relaxation, Crèche, Club de l'Amitiép. 11

US Aiguefondep. 12

Nos artisansp. 13

Pages jeunes

MJC - le programme 2023-2024p. 4

Le Bercaillp. 15

La Ruchep. 16

Infos intercommunalesp. 17, 18

Conseils municipauxp. 19-22

Expressionp. 23

Prochains rendez-vousp. 24

ETAT CIVIL

du 1^{er} mai au 31 août 2023

NAISSANCES

Mattéo POTIER DURELLE, le 12 mai

Haley CAUHÉPÉ BONNIN, le 14 mai

Roxanne CATHALA, le 16 mai

Léon CATHALA, le 28 juin

Dylan PRULHIÈRE, le 1er juillet

MARIAGES

Andréa GOMEZ

et Jazmin REYNA FERNANDEZ, le 25 février

DECES

Francis CASTELAIN, le 10 mai

Michel VIALARET, le 21 mai

Béatrice IBAÑEZ épouse BARTHÉS, le 23 mai

Yamina BENDJEMLA épouse BEKHTARI, le 1^{er} juin

Monique DURAND, le 29 mai

Maria MARTINEZ veuve CASANOVA, le 2 juillet

Serge HARDY, le 22 juillet

Madeleine NÈGRE veuve BERTRAND, le 2 août

Mateo GALINDO DELGADO, le 12 août

INFOS SECRETARIAT

Services techniques :

de 7h30 à 12h et de 13h30 à 17h
du lundi au vendredi.

Services administratifs :

de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
du lundi au vendredi.

Editorial



Madame, Monsieur,

Je suis très heureux de vous retrouver pour ce journal de rentrée. C'est probablement celui qui incarne le mieux le dynamisme de notre commune car vous y découvrez l'action, l'engagement, les activités de notre riche vie associative communale.

Exceptionnellement dans cet éditorial je me permets d'aborder un sujet national. Lors de sa dernière prise de parole, le Président de la République a fortement attaqué les mairies au sujet de la taxe foncière. Au-delà des réactions habituelles de ses oppositions, l'association des Maires de France met en exergue « l'injuste polémique lancée par le Président de la République ». Sans entrer dans des aspects techniques, et notre fiscalité n'en manque pas, pourquoi cette polémique est injuste ?

Tout simplement parce que 85 % des Maires n'ont pas augmenté leur taxe foncière ! La taxe est calculée de façon simple. A chaque bien correspond une valeur, appelée base fiscale, cette base est multipliée par un pourcentage, le taux et le résultat donnent le montant de l'impôt. La revalorisation de la base est décidée chaque année par le gouvernement (souvent en fonction de l'inflation), le taux lui, est voté par le Conseil Municipal de chaque commune. A Aiguefonde, ce taux n'a pas augmenté depuis 2011 ! Nous faisons donc partie des 85 % qui n'ont pas augmenté la taxe foncière. Nous avons plutôt travaillé sur des économies (sur l'énergie, la renégociation des contrats...) pour nous permettre de poursuivre nos projets et nos investissements. Je souligne d'ailleurs que sur nos projets l'Etat est souvent un partenaire important pour ne pas dire le premier, quand les choses vont bien il faut le dire, l'honnêteté intellectuelle l'exige. Mais sur la fiscalité, Monsieur le Président de la République a souhaité ouvrir une polémique j'allais dire très « parisienne » ou métropolitaine, largement déconnectée de l'action très majoritaire des Maires et de la nôtre en particulier. Au moment où notre Pays traverse une crise sociale forte, n'oublions pas, la guerre est aux portes de l'Europe, j'imagine plutôt une volonté de concorde patriotique, amenant chacun à essayer de travailler avec l'autre pour le bien de nos concitoyens et pour l'avenir du pays. Cette polémique infondée ne favorise malheureusement pas cette idée.....

Bonne lecture de ce numéro n°45 du Cascanhol !!!

Fidèlement,

Vincent GAREL

Maire - Conseiller Régional d'Occitanie

Edité à 1280 exemplaires - Dépôt légal n° 470

Directeur de publication : Vincent Garel - Maire

Comité de rédaction : Marie-françoise Blanc - Christine Mira - Valérie Briaut

Conception : Patrice Camparmo - Labruguière

Impression : Imprimerie Escourbiac - Graulhet

AIGUEFONDE VILLAGE RÉCEPTION SUR LA COMMUNE DU TOUR TEAM DE COCAGNE



8^{ème} RPIMA

Comme chaque année, la 10^{ème} compagnie de réserve du 8^{ème} RPIMA de Castres, vient rendre hommage un de ses frères d'armes inhumé à Aiguefonde.

FÊTE D'AIGUEFONDE



Arrivée du maire et du chef de bataillon



FÊTE DES ÉCOLES



FÊTE DE LA SAINT JEAN



TRAVAUX

Depuis le 1^{er} septembre 2023, un nouveau responsable technique Alexandre MAILHÉ a pris ses fonctions au sein de la commune d'Aiguefonde. Alexandre occupait un poste de responsable «maintenance et patrimoine» à l'école d'Ingénieurs ISIS à Castres. Nous lui souhaitons la bienvenue !



Scarification et entretien terrain



Réfection façade de l'église de Saint Pierre de Fronze



Avant



Après

COURIR ENSEMBLE AIGUEFONDE : COURIR EN GROUPE POUR ALLER PLUS LOIN !

Depuis plus de 13 ans, les membres de l'association de course à pied de la commune arpentent les routes et sentiers de notre belle montagne.

Les années et les dirigeants se succèdent et pourtant l'ADN de l'association est toujours le même : Courir ensemble pour dépasser ses propres limites et passer des moments de convivialité.

L'année 2023 fût riche en courses partagés et en podiums. Le club était présent sur pas moins de 40 courses et évènements !

Le bleu et vert des maillots de l'association a été notamment vu à la Corrida de l'Epiphanie, au Vétathlon, à l'Urban trail de Montpellier, aux Foulées nocturnes en Montagne Noire, au Black Mountain, Semi-marathons de Blagnac, de la Bière, d'Albi, aux Marathons de Barcelone, de Paris, de la Côte Indigo, au Sara Korrika trail, aux trails Cordais, des Terrasses du Laudevois, des Citadelles, de Labruguière, sur la Boucle infernale de La Réunion, l'Andorra trail, la Mérinos...

Si vous aussi vous souhaitez courir et rejoindre un groupe pour partager des sorties, alors rendez-vous le Mardi et le Jeudi à 18h30. Tous les niveaux sont les bienvenus !



Contactez-nous via la page Facebook du club ou sur courensembleaiguefonde@gmail.com ou au 0603323492 pour connaître le lieu de rendez-vous ou avoir des informations complémentaires.



AMICALE BOULISTE SAINT-ALBIGEOISE

Nous avons pu organiser les ½ finales et finale du Championnat des Clubs le samedi 13 mai malgré les conditions météorologiques et grâce au travail de nos bénévoles.

Le matin, la première rencontre opposait 2 équipes d'Albi et Castres affrontait le club de Graulhet dans l'autre demi-finale. Après une lutte acharnée, l'équipe du président ROFINO s'imposait de justesse, et Graulhet venait à bout d'une très bonne équipe de Castres. L'après-midi, la finale fût très disputée car il fallut attendre la dernière boule jouée dans le tête-à-tête pour voir Albi s'imposer de justesse. (Photo 1 des finalistes).

Nous avons organisé notre vide grenier annuel au pré de la Garrigue le dimanche 4 juin. 80 exposants étaient présents et la journée fût une totale réussite. Nous remercions également la municipalité d'Aiguefonde pour son aide matérielle et la mise à disposition du site.

Le jeudi 15 juin, le Concours Loisirs-vétérans a réuni une quarantaine de joueurs venus de tout le département ainsi qu'une équipe de Millau. Le rougail saucisse préparé par notre président a été très apprécié et la journée conviviale.

Le samedi 8 juillet dernier s'est déroulé le 9ème challenge « Raymond HORTALA » où 24 doublettes s'affrontaient venues de l'Aude, de la Haute-Garonne et du Tarn. Florian RAYNAUD du club d'Albi associé à Éric BIRBES de Saint-Alby remportait la finale en battant les sympathiques frères GAZEL de Villemoustaussou. Félicitons également la doublette ROYUELA-SANCHEZ de Saint-Alby qui s'incline de peu en ½ finale. Remercions également Éric BIRBES pour la préparation pour son succulent « Fresinat tarnais » apprécié par tous les convives.



Remise du challenge aux finalistes par la famille HORTALA et les élus d'Aiguefonde



Petit Rappel :

Les entraînements se déroulent au boulodrome de Saint-Alby tous les mercredis et vendredi à partir de 17h00.

Venez découvrir, essayer et tester ce sport !

Contacts : 07 51 66 39 37 - 06 19 22 42 13



ÉCOLE DE FONTALBA

La rentrée à l'école maternelle de Fontalba s'est déroulée dans la bonne humeur.



Equipe pédagogique (de gauche à droite) :

Laurence Inchauraga (ATSEM classe 3), Clotilde Noël (enseignante classe 3), Marlène Andrieu (enseignante classe 2, directrice en remplacement de Mme Cros pour l'année 2023 2024), Rachel Sire (ATSEM classe 2), Juliette Malaterre (enseignante classe 1), Hélène Iché (ATSEM classe 1)



Equipe d'encadrement périscolaire (de gauche à droite) :

Dominique Cavallés, Mathilde Beziat, Bekhta Guerraoui, Audrey Guiraud.

ÉCOLE PRIMAIRE DE SAINT-ALBY

FÊTE DE FIN D'ANNÉE

Le vendredi 30 juin 2023, les écoles élémentaire et maternelle, les familles, la MJC, la mairie et le conseil des sages se sont réunis pour célébrer la fin de l'année scolaire autour du thème de la coopération. Les élèves ont chanté « Fais voir le son » puis ils ont pu participer avec leur famille à des ateliers artistiques coopératifs et à des jeux sportifs coopératifs. Ensuite, tout le monde s'est réuni pour l'apéritif, le pique-nique et la soirée dansante !



Equipe enseignante de l'école de St Alby

De gauche à droite :

Jean-Michel Palla (CM1/CM2), Elisa Hallinger (CP, le mardi en décharge de direction), Johanna Michel (CP, directrice) Séverine Labrouve-Bressolles (CE1/CE2), Chantal Sousa (CE1/CE2), Catherine Ramos (CM1/CM2)

ÉCOLE PRIMAIRE DE SAINT-ALBY

JOURNÉES SPORTIVES

Fin mai, les élèves de l'école de St Alby ont participé aux journées sportives au stade Carayol à Aussillon. Par équipe, avec d'autres écoles, ils ont pu profiter d'une belle diversité d'ateliers sportifs.



PASSAGE AU COLLÈGE DE NOS CM2

En fin d'année, pour féliciter les élèves de CM2 de leur scolarité, Monsieur le Maire les a invités à la mairie et leur a offert le goûter et une clé USB et le Ministère de l'Éducation nationale leur a offert un livre : L'Odyssee.



SEMAINE DES MÉTIERS

L'école de Saint-Alby a organisé une semaine des métiers du 5 au 9 juin 2023 afin de faire découvrir différents métiers aux élèves mais également pour qu'ils se rendent compte que les apprentissages scolaires servent dans tous les métiers. Pour cela, des parents d'élèves volontaires sont venus présenter aux élèves leur métier. Cela a également permis de discuter autour de l'égalité homme/femme dans les différents corps de métier grâce à une exposition réalisée par les jeunes de la mission locale.



SORTIES SCOLAIRES DE FIN D'ANNÉE POUR LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE ST ALBY

Pour finir l'année scolaire en beauté, les élèves de CP et CE1/CE2 sont allés au Parc Australien à Carcassonne. Au programme : visite du parc (kangourous, autruches, émeus ...) et atelier de fabrication (boomerang ou didjeridoo).

Les CM1/CM2 sont allés au planétarium de Montredon-Labessonnié : découverte du système solaire et de l'univers, observation de la lune et du soleil avec un télescope avec filtre et fabrication d'une fusée.



CLUB DE RANDONNEES DE ST ALBY

LES RANDONNEURS DE ST ALBY SONT TOUJOURS FIDÈLES À LEUR CLUB.

Les calendriers des randonnées sont le plus souvent respectés tout en s'adaptant à la situation du moment (météo, ...)
Un grand merci aux « meneurs » qui se dévouent pour organiser les randos les plus variées.

En dehors de l'activité principale (les randonnées), les temps forts du club se situent dans les rencontres récréatives ; c'est ainsi qu'au 1^{er} semestre nous avons renouvelé notre traditionnelle journée omelette à Augmontel à laquelle 61 personnes ont participé.

En Juin, la journée grillades à l'espace nature du Bruguet de Payrin a réuni 35 personnes. N'ayant pu disposer du centre aéré de Payrin comme chaque année, nous nous sommes rabattus vers l'espace nature, ce qui a engendré quelques difficultés d'organisation, néanmoins vite surmontées. Merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de ces journées ainsi qu'à la Mairie de Payrin pour son aide au Bruguet.

Enfin, temps fort qui clôture l'année : la sortie d'été. Afin d'éviter les fortes chaleurs nous avons organisé cette sortie mi Mai au village de vacances de NANT (Aveyron), centre très accueillant et confortable. Une semaine de randos dans un décor parfois somptueux (La Couvertorade, le Mont Aigoual, ...) et dans une bonne ambiance.

C'est la rentrée : les calendriers sont prêts, les meneurs dans les starting blocks, première sortie faite le mardi 5 septembre. Bienvenue aux nouveaux adhérents.

Pour s'inscrire :

Guy Routélous 06 67 22 32 67 e mail : routelous.guy@orange.fr , président

Annie Routélous 07 81 57 15 97 email : annie.routelous@orange.fr , secrétaire



LES ÉCURIES DU MILIAS

Cela fait maintenant 5 ans que le centre équestre « Les écuries du Milias » a vu le jour, situé à Aiguefonde et dirigé par Sébastien pollet, il regroupe aujourd'hui une centaine d'adhérents qui s'initient ou se perfectionnent à l'équitation autour de belles et nouvelles infrastructures.

Parmi eux, nous avons Elise dissane, âgée de 18 ans, inscrite au club depuis 2019, qui a obtenu le titre de vice-championne de France de dressage club 2 Junior Excellence, prix obtenu en juillet 2022 à la Motte Beuvron (41) et Elise a pour objectif de gagner la 1^{ère} place !

Et plus récemment, d'autres cavaliers ont été récompensés lors des championnats du Tarn à Albi : Amélie pugol, championne du Tarn Club 3, Lola GATIMEL championne du Tarn Club 1 et Océane De Castro Vice-Championne du Tarn Club Elite.

Nous pouvons dire que les « Ecuries du Milias » évoluent de jour en jour à de nouveaux projets dont de s'adapter et adapter ses activités afin de pouvoir recevoir de nouveaux membres atteints de handicaps, mais surtout le centre regroupe un ensemble de cavaliers qui ont tous une même passion «l'équitation».





LA BIBLIOTHEQUE DE FONTALBA

OUVERTURE 1er TRIMESTRE 2024

LUNDI 8 JANVIER
LUNDI 22 JANVIER
LUNDI 5 FEVRIER

LUNDI 19 FEVRIER
LUNDI 4 MARS
LUNDI 18 MARS

GROUPE GYM RELAXATION

Notre cours de Gym Relaxation qui est assuré par un professeur depuis de nombreuses années, quelques places sont encore disponibles ! Deux séances gratuites vous sont proposées. Si vous voulez découvrir Bien être et Harmonie, gym douce articulée avec la respiration, étirements assouplissements, massages, vous pouvez prendre contact avec :
Mme Nicole COLOMBIER 0563613244 ou Mme Danielle LECORNET 0641373637
Les cours sont dispensés tous les mardis de 8h40 à 9h 50 à la Maison d'accueil de Saint Alby, place du puits Sirven



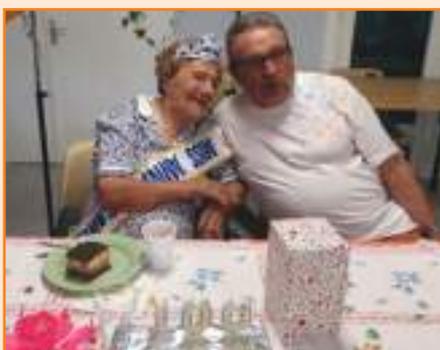
CRÈCHE « LES BAMBINS D'AUTAN »

Cette année, la crèche « Les Bambins d'Autan » a proposé « la semaine des familles », un temps d'échange ludique entre parents et enfants.
Tous les jours et pendant 15 jours, une activité a été proposée et menée par les familles. Pour clôturer cette fin d'année, le traditionnel apéritif/repas avec les familles de la crèche s'est déroulé le 23 juin.
Nous souhaitons également une excellente rentrée scolaire à Manon, Louise, Kaïs, Léa, Romy et Pablo



CLUB DE L'AMITIE DE SAINT-ALBY :

Le 15 septembre dernier, le club de l'Amitié de Saint-Alby a fêté les **100 ans d'Adèle FEDOU**. Ses amis lui ont souhaité de nombreux et bons moments ensemble.
Infos : Le club est ouvert à tous à partir de 18 ans tous les vendredis de 14h00 à 18h00 à la salle d'accueil de Saint-Alby.
Contact : Monsieur CARAYOL André (Président) : 06 19 41 64 01 – andhel13@hotmail.fr



US AIGUEFONDE

DE BEAUX PROJETS...

Fin juin a eu lieu l'assemblée générale du club, le président et le trésorier ont présenté le bilan sportif et financier de la saison 2022-2023. Une très belle saison sur le plan sportif dans toutes les catégories où nos jeunes joueurs ont prit énormément de plaisir sur le terrain.

Le bureau a validé l'organigramme de la saison 2023-2024, avec notamment l'arrivée d'un directeur sportif pour le foot animation avec Le collectif Salah

qui nous arrive du club du Pays Mazamétain, qui travaille déjà sur le futur. Plusieurs nouveautés avec le retour de nos u15 à 11 qui seront entraînés par le président Nicolas qui retrouvera le terrain pour cette nouvelle saison en binôme avec Salah.

Pour les entrainements :

- les u7 seront entraînés par Kyllian jeune diplômé
- en u9 celui que l'on ne présente plus Mario
- en u11 Kamel sera associé à l'inépuisable Victor
- en u13 Hamada et David seront associés à Luc pour un trio de choc
- en u17 nos joueurs retrouveront Didier en poste depuis déjà deux saisons dans cette catégorie
- nos infatigables vétérans par Gilles et Pascal

Pour les joueurs qui souhaitent rejoindre notre club, contacter Nicolas au 0770594406.

C'est officiel, les dirigeants du club confirment le retour d'une équipe senior pour cette saison.

Nous vous annonçons aussi le retour au club de David Couzinier qui sera en charge du projet seniors.

Pour tous renseignements seniors n'hésitez pas à le contacter au 0601101868.

Nos couleurs orange et noir voyagent, le club a offert via l'association le collectif Salah des anciens maillots aux enfants d'associations sportives dans l'Atlas marocain.

Rendez vous au bord du terrain pour soutenir autant nos petits que nos grands !!

Le club organise un vide grenier à la salle polyvalente de Fontalba le dimanche 8 octobre 2023. Venez nombreux !!

Vive l'Us Aiguefonde...



TOURNOI FOOT 9-10-11 JUIN



NOS ARTISANS

LE GAEC LA RIVE PAYSANNE

Créé par trois trentenaires proches du milieu agricole, convaincus qu'en mutualisant nos compétences de belles choses pourraient émerger.

Guillaume Galibert, originaire des monts de Lacaune, secteur Brassac, passé par des ateliers de menuiserie et de fabrication de meubles sur mesure, rejoint ensuite le service de remplacement agricole, travaille sur des exploitations variées, production de pommes de terre, élevage, grandes cultures. Il s'intéresse particulièrement au métier de paysan boulanger et se lance donc logiquement dans un Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole du grain au pain à Brens, pour se former à ce métier vaste, de la production de céréales, passant par la conservation du grain, la meunerie et la confection des pains, jusqu'à la vente. Il se lance dans la recherche d'une exploitation où s'installer dès 2021 avec deux amis autour de plusieurs activités.

Laurent Cuvillier, originaire des monts de Lacaune, secteur Brassac, d'abord menuisier, apiculteur et éleveur de porcs de plein air, développe de nombreuses compétences et se forme, ce qui lui permet d'envisager une installation collective avec des amis dès 2021, après plusieurs tentatives infructueuses. Après de longs mois de recherche, ils entrent finalement en contact avec Alain et Denis PUECH, propriétaires exploitants de la ferme de La Rive à Aiguefonde, souhaitant transmettre pour que l'exploitation reste dans une optique de production alimentaire pour le territoire local.

Jordi Pagès, originaire des monts de Lacaune, secteur St Pierre de Trivisy puis Castres, après plusieurs années à expérimenter le maraîchage non mécanisé sur petite surface en altitude, il descend dans la plaine pour finalement reprendre une exploitation d'un hectare en maraîchage diversifié Bio dans le sillon Lauragais (proche de Villefranche-de-Lauragais).

Durant 4 ans, il peaufine sa formation et commercialise via divers systèmes, panier d'AMAP et magasin de producteurs où il assure la vente et contribue activement à la gestion.

Bien qu'autodidacte, fort de ses expériences et des nombreux échanges avec d'autres maraîchers de son réseau, il rejoint le projet d'installation début 2022 après le retrait d'un des membres du projet initial.

Les trois associés du GAEC La Rive Paysanne (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun), après une longue année 2022, emplie de démarches administratives, demandes d'aides, établissement de prévisionnels et défense de leur projet, s'installent à La Rive .

L'exploitation développe cinq ateliers de production, pain, miel, pommes de terre, légumes variés et viande d'agneau de race locale «Montagne Noire», souhaitant commercialiser en priorité en vente directe au plus proche.

Nos ventes :

- LUNDI - livraison à Biot (après Brassac, direction Lacaune)-de 17h à 19h
- LUNDI- Vente à la ferme, Chemin de la Rive, 81200 AIGUEFONDE- de 17h à 19h
- JEUDI - Vente à la ferme, Chemin de la Rive, 81200 AIGUEFONDE -de 17h à 19h
- VENDREDI - Marché de Labruguière

Réservation de nos produits en ligne sur notre site internet: www.larivepaysanne.fr

Retrouvez nous aussi sur les réseaux sociaux, Facebook et Instagram

Mail: contact@larivepaysanne.fr - Tel/Watsapp : 06 71 37 38 13 (Laurent)





2023-2024



1 rue de la source
81200 AIGUEFONDE

aigüefonde.mjc@gmail.com



06.01.46.53.87

Ce QR code permet de se connecter directement au portail famille avec vos codes et identifiant, disponible dans votre MJC.



Scanne avec ton appareil photo & suis notre actualité!

Enfance 3-9 ans

Activités extrascolaires

LA RUCHE

Accueil de loisirs durant toutes les vacances scolaires (fermeture une semaine à Noël) de 7h15/18h30

Activités périscolaires

Accueil de Loisirs Associé à l'École (ALAE)
10€ ou 12€/an suivant revenu

École de Fontalba : Lundi, Mardi, Jeudi, vendredi de 11h45 à 13h45 et de 16h30 à 18h30

École de St Alby : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 7h15 à 8h30, de 12h à 14h et de 16h30 à 18h30

Mercredi de 7h15 à 18h30

Accueil de loisirs périscolaire 5 à 10 ans (DPE) à l'école de St Alby

Pour les enfants inscrits sur un club d'activité et l'accueil du mercredi, un transfert est prévu en minibus pris en charge par la MJC

Jeunesse 10 - 17 ans

Activités extrascolaires

LE BERCAIL

Accueil de loisirs durant toutes les vacances scolaires (fermeture en août et une semaine à Noël) de 8h30 à 18h00

Possibilité de transfert en minibus à la Ruche à 8h45

Différentes activités sont proposées au bercail :



Adhésions et inscriptions

L'adhésion est obligatoire pour toutes les activités proposées par la MJC sauf événements locaux
Adhésion au club d'activité : paiement à l'inscription (possibilité d'échelonnement des chèques)

Adhésion Enfant et Jeune : 15€
Adhésion Famille : 57€
Adhésion Adulte : 22€
Adhésion Couple : 27€

Documents à fournir : un certificat médical avec la mention de l'activité choisie et la fiche d'adhésion



Evènements à venir

La MJC vous fait danser



Marché de Noël



Carnaval de la MJC



Les Mjc vous baladent



Vide grenier

La chasse aux oeufs



Le loto de la MJC



Clubs d'activités Enfant

Manga



Vendredi, école primaire de St Alby
17h45-18h45 : 10-17 ans
90€/an

Omnisport

Mercredi, gymnase de Fontalba
9h45-10h30 : 7-10 ans
30€/an



Cuisine

1 mercredi/mois, école primaire de St Alby
14h30-16h30 : 6-9 ans
12€ la séance

Théâtre



Mercredi, école primaire St Alby
16h-16h45 : 6-9 ans
16h45-18h : 10-14 ans
90€/an



Atelier Anglais Ludique

Samedi, école primaire St Alby
11h-12h : 6-9 ans
120€/an



Danse Orientale

Mercredi, école primaire de St Alby
18h-19h : 7-11 ans
120€/an



Eveil Musical

Mardi, école de Fontalba
16h45-17h15 : 3-5 ans
17h30-18h15 : 6-9 ans
120€/an

Clubs d'activités Adulte

Cuisine



Lundi, 1 fois/mois à la Ruche, MJC
19h-20h : 10€ la séance

Occitan

Tous les 1er lundis et 3eme vendredi du mois à la Ruche, MJC

Jeux de rôles



"Les gardiens de la baraque"
Tous les samedis, 14h-2h
à la Ruche (MJC)
Age minimum: 16 ans
75€/an

Yoga méditation



Mardi, salle de Calmon
19h-20h30
250€/an ou 10€ la séance

Massage

1 jeudi/mois, au Bercail
sur inscription
Un massage gratuit aux adhérents



Anglais

Cours de Conversation

Vendredi, MJC
18h30-19h30
120€/an



Danse Orientale

Mercredi, école primaire de St Alby
19h-20h
120€/an



Danse Salsa

Jeudi, à la Ruche, MJC
20h-21h30: Débutant/Intermédiaire
200€/an

Percussions

Jeudi, à la Ruche, MJC
19h30-21h00
120€/an



BERCAIL : CHANTIER LOISIRS JEUNES



Un chantier loisirs Jeunes s'est déroulé durant 4 jours, les 10, 11, 12 et 13 juillet 2023 sous la responsabilité de Charline (animatrice MJC) et Kamel (animateur sportif municipal). 12 jeunes ont débroussaillé, nettoyé, entretenu un sentier de randonnée communal à « Bonnemort » situé à Fontalba commune d'Aiguefonde.

Le principe du projet « chantier/loisirs » est de permettre aux jeunes de la commune de participer au développement local, à l'aménagement et l'entretien d'espaces naturels ou d'équipements publics. En échange de ce type de travail d'intérêt communal, la MJC, en partenariat avec la mairie d'Aiguefonde et la CAF du Tarn, finance les projets de loisirs des jeunes.

Ainsi, un séjour a été organisé à Mimizan du lundi 31/07 au jeudi 03/08/2023. Comme le chantier loisirs, le séjour a été encadré par Charline et Kamel animateurs diplômés.

Au programme: baignade, initiation paddle, initiation bodyboard, balade « fête foraine », visite Dune du Pilat.

Concernant les activités journalières, le Bercail a ouvert du 10 juillet au 04 août 2023. Les ados ont eu l'occasion de s'adonner à différents loisirs : pêche, sorties baignades (piscine Archipel, lac St-Ferréol, Aqua-fun Carcassonne, Mer Valras), archery-tag, laserquest, cinéma, jeux sportifs, activité cuisine, sorties vélo Labruguière...

La mixité fille et garçon est encore à souligner. Bonne ambiance en général.

Les jeunes ont été ravis de se retrouver sur les activités proposées au Bercail.

Chacun a trouvé sa place sur les différents temps de la journée. L'équipe d'animation jeunesse.



MJC VIVE LES VACANCES À LA RUCHE

C'est la fin des vacances qui signent la fin de l'été à la ruche. Une dernière semaine forte en émotion. Une page se tourne mais une nouvelle s'ouvre avec la rentrée des écoles. Remontons la machine 2 mois en arrière...

Tout d'abord nous avons vécu une première semaine à l'étranger avec la visite des pays du monde entier, la découverte de son prénom en arabe, les empreintes façons aborigènes, la cuisine et l'initiation du massage Thaïlandais mais aussi la confection de petites fusées tricolores pour le 14 Juillet.

Ensuite, la ruche s'est envolée aux Pays des Contes et de la Nature avec la création d'un récit imaginaire fait par les enfants en chérissant la mémoire des grands-parents. Une merveilleuse sortie aux Jardins de l'Ange à Verdalle a été organisée dans un lieu poétique et féérique. On se retrouve la semaine d'après sur le thème des animaux.

Pour clôturer juillet, les enfants ont affronté les animaux les plus gentils et les plus féroces, ceux qui existent et ceux qui ont laissés leurs empreintes et fossiles. La sortie au parc d'attraction AnimaParc a permis aux enfants de faire les attractions les plus sensationnelles et les plus redoutables.

Les J-Eau Olympiques de la ruche, une semaine où on s'est bien trempé, les petits comme les grands et même si la météo n'était pas toujours au rendez-vous les animateurs ont su faire preuve d'imagination et de créativité pour réussir cette semaine avec des températures capricieuses. Let's go to America !!!

Nous voici en Amérique, durant cette semaine nous avons aperçu des groupes de petits indiens avec leurs belles coiffes de plumes, mais aussi de grands cow-boys avec leurs cravates. Une location gonflable de ville Western a envahi la ruche et les enfants ont fait du rodéo. Cela n'a pas empêché les enfants de goûter à la food américaine.

C'est ma semaine c'est moi qui choisis... La semaine tant attendue des enfants car c'est eux qui ont choisis leurs activités. Au programme peinture, jeux d'eau, cache-cache déguisé mais aussi la sortie à Aquaval. Une ambiance très familiale avec un soleil rayonnant qui a permis aux enfants de se baigner et de profiter de la beauté de ce parc aquatique.

Avant dernière semaine à la ruche et un retour dans le temps de l'enfance. Une semaine caniculaire durant laquelle les animateurs ont dû revisités les activités mise en place. Les enfants ont visionné le film Le Livre de la Jungle et ont découvert la vie du petit Mowgli. Ce film était en prévision de la sortie au « Chemin de l'Enfant Sauvage » à Lacaune qui n'a pas pu se réaliser à cause du temps caniculaire et de l'alerte rouge canicule.

Nous voici à la dernière semaine de ces vacances incroyables qui nous laissent un avant-goût de la rentrée. Les enfants profitent à fond avec les copains d'ici et d'ailleurs. Ne pensons pas aux aurevoirs mais régalons-nous du moment présent avant de dire Bye-Bye Summer.



AIDES FINANCEMENT BAFA

Vous avez 16 ans et plus et cherchez un job pour les vacances, le périscolaire ou les mercredis ? Le Bafa peut être la solution. Le Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur permet d'acquérir des compétences reconnues et une expérience pratique d'encadrement d'enfants et/ou d'adolescents lors de colos et d'accueils de loisirs.

Plusieurs aides possibles cumulables :

La Caf accorde une aide, à hauteur de 91,47€, et de 106,71€ pour une session d'approfondissement centrée sur la petite enfance (3-6 ans). En plus de cette aide, les jeunes qui effectuent ou ont effectué une mission de service civique entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2023 pourront bénéficier (à partir d'avril 2023) d'une aide exceptionnelle de l'Etat de 100€ pour le passage du Bafa ou du Bafd. Les demandes devront être déposées avant le 30 novembre 2024 auprès de l'ASP (Agence de Services et de paiement).

La Commune d'Aiguefonde peut également aider à hauteur de 100€.

COLLECTE DES BIODÉCHETS : LE SAC ORANGE ARRIVE !



Les Collectivités sont dans l'obligation légale de proposer aux habitants une solution pour séparer les biodéchets du reste de la poubelle.

La solution, proposée par Trifyl et retenue par la Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet, est la mise à votre disposition de sacs orange dans lesquels vous pourrez déposer les déchets de cuisine.

Les sacs remplis et bien fermés, sont à mettre dans le bac bordeaux, avec les autres sacs poubelles à compter du 1er novembre.

Les jours de collecte du bac sont inchangés. Les sacs sont à retirer à la mairie de votre commune. Si vous compostez déjà vos déchets organiques vous pouvez naturellement continuer.



Le service Environnement-Gestion des déchets reste à votre disposition :
par téléphone au 05 63 73 51 00,
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h,
ou par mail environnement@castres-mazamet.com
Ensemble trions plus fort !

CHÉQUIER COLLÉGIEN

Le Département du Tarn est le seul d'Occitanie à offrir à tous les collégiens tarnais, de la 6ème à la 3ème, le jour de la rentrée scolaire, un Chéquier collégien. Ce dispositif vient renforcer votre pouvoir d'achat et permet de mieux faire face aux dépenses de rentrée scolaire de vos enfants : achats de livres, adhésion à une activité sportive ou à une activité culturelle, ...Le chèque « Activités sportives »



LE PASS'SPORT

Votre enfant souhaite s'inscrire à une activité sportive, plusieurs aides sont proposées elles peuvent être cumulables :

Le Pass Sport permet de financer l'inscription dans un club sportif pour les enfants de 6 à 18 ans.

Son montant est identique pour toutes les familles : 50 euros.

Il s'adresse :

aux familles percevant l'allocation de rentrée scolaire ;

aux familles percevant l'AAEH ;

aux jeunes de 16 à 18 ans touchant l'allocation aux adultes handicapés.



Vous connaissez un jeune qui a entre 16 et 18 ans et qui ne va plus à l'école?

Proposez lui de devenir un E.R.O.

Pour trouver un chemin qui lui ressemble

- Sur RDV à la mission locale Tarn Sud
- Un moment d'écoute, sans jugement
- Dans un lieu agréable et rassurant
- Trouver un lien entre Passion et Professionnel

Venez Rencontrer l'équipe E.R.O.

(Entre Remobilisation et Orientation)



Hélène

Mission Locale Tarn Sud

8 Place Gambetta 81200 Mazamet

06 83 61 92 36

ero.mts81@gmail.com

MISSION LOCALE



PARA'CHUTES

En France, ce n'est pas moins de 2 millions de chutes par an chez les personnes de plus de 65 ans, 130 000 hospitalisations, 10 000 décès et une amplification inévitable du fait du vieillissement de la population.

L'objectif national, notamment grâce au plan gouvernemental anti-chute, est de réduire d'ici 2024 de 20% les hospitalisations et le nombre de décès (- 27 000 séjours hospitaliers et - 2 000 décès consécutifs à une chute).

Dans ce cadre, l'Association des Professionnels de Santé de la Montagne Noire, de la Maison de Santé de Mazamet, vous propose un programme de prévention des chutes : PARA'CHUTES.

Dès 60 ans, vous pourrez bénéficier d'un ensemble d'actions préventives pour repérer vos risques de chute, préserver vos capacités, être en sécurité :

=> activité physique, équilibre, traitement médicamenteux, chaussage, santé du pied, aménagement de l'environnement et facilitation des gestes quotidiens, nutrition.

8 professionnels : infirmières, pharmacienne, ergothérapeute, enseignant d'activité physique, diététicienne, pédicure-podologue, psychologue, seront là pour vous accompagner durant les 6 séances,

=> Soit à St Amans Soult, Salle du Thoré, entre le 11 et 29 septembre ; inscription avant le 5 septembre

=> Soit à Mazamet, Résidence Foch, entre les 6 et 24 novembre ;

inscription avant le 31 octobre

Pour toute information complémentaire et pour vous inscrire au : 06 89 60 15 92 - 06 69 19 27 36

PARA'CHUTES

J'ai 60 ans ou plus
J'ai déjà chuté ou
J'ai peur de tomber ?
Je veux rester autonome

6 SEANCES POUR COMPRENDRE ET AGIR

Du 6 au 24 novembre 2023
Résidence Foch, MAZAMET

GRATUIT

Inscription avant le 31 octobre
06 89 60 15 92 / 06 69 19 27 36

TARN CONFÉRENCE DE FINANCEURS
APSMN Association des Professionnels de la Montagne Noire

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL **SÉANCE DU 28 JUN 2023 À 20H30 À 20H30 - RAPPORT SUCCINT**

Le Conseil Municipal de cette commune, convoqué le 21 juin 2023, s'est réuni le 28 juin 2023, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Vincent GAREL.

Compte rendu de décisions

Décision n° 2023-012 du 13 mars 2023 : Demande de subventions auprès des différents organismes pour les travaux de la traversée de Saint-Alby : Montant de l'opération : 1 801 000 € HT

SUBVENTIONS SOLLICITÉES		
Organismes	Montant HT	Taux
Etat au titre de la DETR	630 350.40 €	35.00 %
Etat au titre du Fond Vert (recyclage foncier)	214 865.69 €	11.93 %
Le Conseil Départemental au titre d'Atout Tarn	375 583.91 €	20.86 %
La Région Occitanie (aménag. Espaces publics)	100 000.00 €	5.55 %
CACM	120 000.00 €	6.66 %
Auto financement communal	360 200.00 €	20.00 %
TOTAL	1 801 000.00€	100 %

Décision n° 2023-013 du 22 mai 2023 : considérant le transfert de compétence du service SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) au 1er janvier 2020 à la Communauté d'Agglomération de Castres Mazamet dans le cadre de la loi NOTRe du 7 août 2015, versement de la somme de 100€ à M. et Mme BRU pour le remboursement de la redevance SPANC au prorata.

AFFAIRES SOUMISES À DÉLIBÉRATION

2023-018. Décision modificative n° 1–2023 Budget

Monsieur le Maire expose que le Budget Primitif 2023, nécessite des ajustements dans l'exécution des dépenses de l'exercice en cours qui nécessitent les virements de crédits présentés ci-dessous :

- Augmentation du chapitre D21 de 75 000€ et diminution du chapitre D23 de 75 000€.

Approuvé à l'unanimité

2023-019. Admission en non-valeur

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un état d'admission en non-valeur dressé par le comptable public relatif au budget principal. Il est proposé à l'assemblée de statuer sur l'admission en non-valeur de la créance pour un montant de 720.12€

Approuvé à l'unanimité

2023-020. Création gîte : mode de fonctionnement

M. le maire rappelle que les travaux de rénovation et de réaménagement de l'ancien presbytère en gîte sont terminés. Ces travaux ont été réalisés dans l'objectif d'ouvrir à Aiguefonde un gîte communal d'une capacité de 12 personnes, afin de revitaliser et développer l'attrait touristique de moyenne montagne que peut offrir notre commune.

Afin de pouvoir exploiter et mettre ce gîte en location au plus tôt, il convient de déterminer d'une part la classification, d'étudier et valider les tarifs locatifs qui seront appliqués, d'autre part.

M. le Maire propose les tarifs de location à compter du 1er août 2023, tels que figurant dans le tableau ci-après :

DÉSIGNATION	GÎTE ENTIER
Montant du séjour ménage compris	360 € le week-end (2 nuits)
	780 € la semaine (7 nuits)
Montant de la caution	500 € par séjour
OPTIONS	
Location linge	5 € torchons, serviettes/forfait séjour
	7€/couchage draps/chambre
	3 €/linge de toilette/personne

Approuvé à l'unanimité

2023-021. Attribution de subvention exceptionnelle

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, propose d'attribuer une subvention exceptionnelle à l'Hautpouloise de 100€ pour la participation aux finales nationales de trampoline de juin.

Approuvé à l'unanimité

2023-022. Attribution d'aide à la destruction nid de frelons asiatiques

Vu la délibération du conseil municipal en date du 4 octobre 2012 instituant une aide financière pour la destruction de nids de frelons asiatiques, Monsieur Vincent GAREL, Maire, propose au Conseil Municipal d'attribuer une aide pour la destruction d'un nid de frelons asiatiques à Mme COLLATUZO d'un montant de 40€.

Approuvé à l'unanimité

2023-023. Rythmes scolaires : renouvellement du Projet Educatif Territorial pour 2023/2026 – Plan mercredi

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que, conformément à l'article D. 521-12 du code de l'éducation, un projet éducatif territorial (PEDT) « formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs ».

Pour rappel, la réforme des rythmes scolaires a été mise en œuvre, sur la commune d'Aiguefonde, depuis septembre 2013. Cette réforme a pour objectifs « d'améliorer l'apprentissage et favoriser la réussite scolaire de tous ».

En effet, avec le passage à la semaine de quatre jours, une réflexion à l'échelle nationale a été menée pour la gestion par les communes de l'accueil du mercredi matin, et plus globalement de l'accueil périscolaire. L'offre éducative de qualité devant aussi concerner le mercredi, le ministère de l'éducation nationale a souhaité proposer aux communes en charge du périscolaire de signer un projet éducatif de territoire (PEDT) labellisé «Plan mercredi».

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir valider le PEDT 2023/2026 labellisé «Plan mercredi».

Approuvé à l'unanimité

2023-024. Forêt Communale d'Aiguefonde – Application du régime forestier. Régularisation.

L'aménagement d'une forêt ou sa révision est l'occasion privilégiée de faire le point sur les questions foncières afin de recenser les bois et forêts susceptibles d'aménagement, d'exploitation régulière ou de reconstitution et de terrains à boiser selon l'article L211-1 du Code Forestier.

- Or après consultation du cadastre, il s'avère que la parcelle C 958 relevant actuellement du régime forestier et prise en compte dans le précédent aménagement, n'entre pas dans cette catégorie de terrains recensables, dans la mesure où cette parcelle se compose de biens non délimités (17 lots appartenant à 14 propriétaires différents).

Dans un souci de clarté indispensable pour la gestion de la forêt la Commune d'Aiguefonde demande la distraction du régime forestier de la parcelle C 958 pour une surface totale de 9,0215 ha.

- D'autre part il ressort de l'analyse des matrices cadastrales que la parcelle C 719 d'une contenance de 1,8725 ha, est propriété de la commune et est susceptible d'aménagement, d'exploitation régulière. L'article L214-3 du Code Forestier et la certification PEFC imposent également que toutes les propriétés forestières d'un propriétaire adhérent relèvent du régime forestier.

La Commune d'Aiguefonde demande la soumission au régime forestier de la parcelle C 719 pour une surface totale de 1,8725 ha.

La contenance de la forêt communale d'Aiguefonde est alors de 80,4243 ha.

Approuvé à l'unanimité

2023-025. Création d'un emploi permanent à tps complet : Adjoint technique ppal 2ème cl

Conformément à l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Pour tenir compte de l'évolution des postes de travail et des missions assurées, il convient de créer les emplois correspondants.

Le Maire propose à l'assemblée la création d'un emploi d'adjoint technique principal 2ème classe à temps complet, relevant de la catégorie C, à compter du 1er septembre 2023.

Approuvé à l'unanimité

2023-026. Accroissement temporaire et saisonnier d'activité : création d'emplois non permanents

Accroissement temporaire d'activité			
Nombre	Grade emploi	Durée hebdomadaire	Période
1	Adjoint technique	9,53/35 ^{ème}	21/08/2023 au 07/01/2024
Accroissement saisonnier d'activité			
1	Adjoint technique	6,28/35 ^{ème}	10/07/2023 au 31/12/2023
1	Adjoint technique	10/35 ^{ème}	10/07/2023 au 31/12/2023
1	Adjoint technique	9,04/35 ^{ème}	17/07/2023 au 07/01/2024

Approuvé à l'unanimité

2023-027. Modalités d'application du régime des Indemnités Horaires pour Travaux Supplémentaires (IHTS)

Par délibération n° 2021-028 du 15 avril 2021, la commune d'Aiguefonde a mis en place une indemnité permettant de rémunérer les agents communaux, dont les fonctions le justifient, par des heures supplémentaires ou complémentaires.

Ladite délibération étant incomplète suite à évolution du règlement, il est proposé d'actualiser les modalités d'attribution des indemnités horaires pour travaux supplémentaires (IHTS).

Pour procéder au versement des IHTS, il convient de préciser les catégories de personnel pouvant bénéficier des IHTS,

1-Bénéficiaires :

Les agents de catégorie C et B, toutes filières confondues, ainsi que certaines catégories A de la filière médico-sociale, titulaires, stagiaires et contractuels de droit public sont éligibles aux IHTS.

2-Conditions d'octroi :

Les IHTS rémunèrent les heures supplémentaires ou complémentaires des agents à temps complet, à temps partiel et à temps non complet. Les heures sont effectuées par nécessité de service sur demande de l'encadrement. Celles-ci sont effectuées, constatées et contrôlées et donnent lieu à l'établissement d'une feuille de pointage validée par l'agent, le responsable de service et la Direction des ressources humaines.

4-Liste des emplois ouvrant droit aux IHTS

En conséquence, je vous propose :

Filières	Cat.	Cadres d'emplois
Administrative	C	Adjoint administratif
	B	Rédacteur
Animation	C	Adjoint d'animation
	B	Animateurs
Technique	C	Adjoint technique
	C	Agents de maîtrise
	B	Techniciens
Police	C	Agents de police municipale
Sportive	B	Educateur des APS
Médico-sociale	C	ATSEM

► l'approbation des modalités d'application proposées du régime des indemnités horaires pour travaux supplémentaires (IHTS) et l'abrogation de la délibération du 15/04/21 n°28.

Approuvé à l'unanimité

2023-028. Instauration du Régime Indemnitaire Spécifique Police Municipale (ISF) et de l'indemnité d'administration et de technicité (IAT)

La commune d'AIGUEFONDE en collaboration avec celle de PAYRIN-AUGMONTEL a souhaité mettre en place une Police municipale sur son territoire sans le cadre de son plan de prévention, médiation, sécurité et cela notamment pour traiter les problèmes d'incivilités en forte augmentation.

La filière « Police Municipale » n'étant pas encore intégrée dans le Régime Indemnitaire des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP), il convient de créer le régime spécifique dévolu aux agents de cette filière.

C'est pourquoi, pour préparer le recrutement d'agent de police municipale et apporter la rémunération adéquate, il convient au préalable de créer ce nouveau Régime Indemnitaire.

I – BÉNÉFICIAIRES

Les bénéficiaires de cette indemnité sont les agents titulaires, stagiaires à temps complet, à temps non complet ou à temps partiel en fonction dans la collectivité et relevant des cadres d'emplois de directeur de police municipale, chef de service de police municipale et agent de police municipale

II – INSTAURATION DE L'INDEMNITÉ SPÉCIALE DE FONCTIONS

Monsieur le Maire propose d'instituer une indemnité spéciale de fonctions au profit de la filière police municipale.

L'indemnité spéciale de fonctions, versée mensuellement, est calculée en appliquant un taux individuel au montant mensuel du traitement indiciaire soumis à retenue pour pension perçu par le fonctionnaire concerné.

Le taux maximum individuel est fixé à 20% pour les cadres d'emplois de catégorie C des agents de police municipale.

III – INSTAURATION DE L'INDEMNITÉ D'ADMINISTRATION ET DE TECHNICITÉ (IAT)

Monsieur le Maire propose d'instituer une Indemnité d'Administration et de Technicité (IAT) au profit de la filière police municipale selon les modalités ci-après et dans la limite des textes applicables aux agents de l'Etat, l'indemnité d'administration et de technicité aux agents relevant des cadres d'emplois de la police municipale suivants :

Grade	Montant de référence au 01/07/2022
Gardien Brigadier	491.95€
Brigadier-chef principal	513.28 €
Chef de service de police municipale dont l'IB est < à 380	616.62 €

Approuvé à l'unanimité

QUESTIONS ORALES - DES ÉLUS DE L'OPPOSITION :

Monsieur le Maire, en accord avec les auteurs, lit les questions à haute voix telles qu'elles ont été écrites.

1° - Terrain en friche

- Après plusieurs appels et venues en mairie, M et Mme MALRIC ainsi que M et Mme TAILLEFER, résidant à CALMON, vous ont envoyé en date du 14 mai 2023, un courrier recommandé resté sans réponse à ce jour. Il s'agit d'un terrain en friche entre leurs deux propriétés.

Pourriez-vous indiquer par écrit à ces personnes et nous indiquer aussi aujourd'hui ce qui a été fait sur ce dossier et des éventuelles démarches qui ont pu être entreprises auprès du propriétaire ?

- M. GAREL** : explique que ce terrain qui est en indivision Escande, est connu de nos services et qu'il fait l'objet de recherches de propriétaires. En effet, les différents courriers envoyés nous reviennent avec l'indication « destinataire inconnu ». Nous avons adressé un mail, le 24 mai dernier, aux services de l'Etat, pour savoir s'ils avaient des informations sur les propriétaires ; à ce jour nous n'avons aucun retour.

Autre possibilité : mandater une entreprise pour effectuer les travaux et envoyer la facture aux propriétaires, me direz-vous, mais malheureusement n'ayant aucun renseignement sur leurs lieux de résidences, la commune devrait régler la dépense, et cela il n'en est pas question.

2° - Abattage d'arbres

- Impasse des champs à LACALM, M et Mme ABILA ont réalisé des travaux d'abattage d'arbres, à leurs frais, sachant que ces arbres sont mitoyens avec la partie communale. Depuis, il ne reste que 3 arbres dont un est très attaqué par les capricornes.*

La commune peut-elle prendre en charge l'abattage de ces derniers ?

M et Mme ABILA n'ont jamais rien demandé mais ces arbres sont de plus en plus menaçants et il serait bon de s'en occuper.

- M. GAREL** : précise que M. et Mme ABILA ont effectué une demande le 25/11/2021 l'abattage de certains arbres malades. M. BEAUCAMP, responsable des services techniques s'est rendu sur place pour vérification. En décembre 2021 le nécessaire a été fait (1 frêne abattu et 3 chênes élagués).

Début 2023, Mme BLANC, 1ère adjointe et l'entreprise d'élagage se sont rendus sur place pour vérifier l'évolution du capricorne sur les 3 arbres restants ; pour l'instant il n'y a aucun danger (le capricorne évolue lentement). Toutefois, il est possible qu'à l'automne un des trois arbres soit abattu, à confirmer.

3° - Matériel municipal

- Lors de la parution du dernier journal municipal, il a été mis en avant l'acquisition d'un tracteur et d'une épareuse.*

Depuis, nous sommes interpellés régulièrement pour savoir si la machine est opérationnelle. En effet, en cette période, l'herbe pousse, les banquettes ne sont pas faites. La visibilité est réduite pour les véhicules. De plus, les caniveaux et les trottoirs de Fontalba, l'abri bus de La Seignarié, les espaces verts manquent visiblement d'entretien. Peut-on connaître le nombre d'heures consacrées à ces travaux ?

- M. GAREL** : explique que OUI l'épareuse tourne sur la commune. Il précise qu'il y a 60kms de voies communales, si l'on ajoute à cela un mois de mai particulièrement pluvieux, ce qui a favorisé le développement des espaces verts, les agents ne peuvent malheureusement pas être partout. Il rappelle également qu'avant l'acquisition de ce tracteur et épareuse, il n'y avait qu'un passage en septembre. Comme vous l'aurez peut-être constaté les communes alentours sont dans le même cas que la nôtre surtout depuis l'interdiction d'utiliser du désherbant.

4° - Matériel à l'abandon

- A la sortie du village d'Aiguefonde, en direction d'Aupillac, à côté de la maison de M et Mme CATHALA, sur une partie communale, un touret de câble de 80 cm à 1 m de diamètre est à l'abandon depuis 1 an, empêchant le nettoyage du lieu.*

Peut-on procéder à l'enlèvement de ce matériel ?

- M. GAREL** : explique que le touret avec câble est relié en souterrain et qu'il est en attente d'un branchement définitif (transformateur) par ENEDIS, il est donc impossible aux agents de l'enlever sans sectionner le câble. Le secrétariat de la mairie relance régulièrement l'entreprise pour essayer de faire activer les travaux.

AVEC LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ

Vérité et éthique

Le 3 juillet dernier des citoyens, des élus et personnels municipaux ont répondu à l'appel national de l'Association des Maires de France et se sont symboliquement réunis devant la mairie, comme partout en France, en témoignage de solidarité à tous ceux qui sont chargés de faire respecter l'Etat de Droit dans notre pays et à commencer pour nos forces de sécurité publique. Nous avons eu la surprise de découvrir sur les réseaux sociaux, que certains souhaitent créer de basses et vaines polémiques, dans ce nécessaire moment d'unité nationale. L'action publique exige hauteur de vue et pondération et à notre sens, l'éthique Républicaine exige le respect des faits et de la vérité. Nous espérons que ces valeurs soient demain plus largement partagées.

AVEC LES ÉLUS DE L'OPPOSITION

Les élus de l'opposition vous souhaitent une bonne rentrée scolaire, sportive, associative, professionnelle et personnelle. Nous espérons que vous avez pu profiter d'un bon moment de repos cet été malgré les fortes chaleurs. Nous souhaitons également la bienvenue aux personnes arrivées récemment sur la commune et notamment Alexandre MAILHE, nouveau responsable technique aux services municipaux. Nous restons, bien évidemment à votre écoute, à votre disposition. N'hésitez pas à nous faire part de vos demandes. Nous continuons à œuvrer pour vous. Pour nous contacter : Vivien Lacroux, 6, impasse des champs, Lacalm 81200 Aiguefonde ; Mail : contact@vivons-aiguefonde.com. Suivez l'actualité communale sur notre page Facebook « Vivons Aiguefonde ».

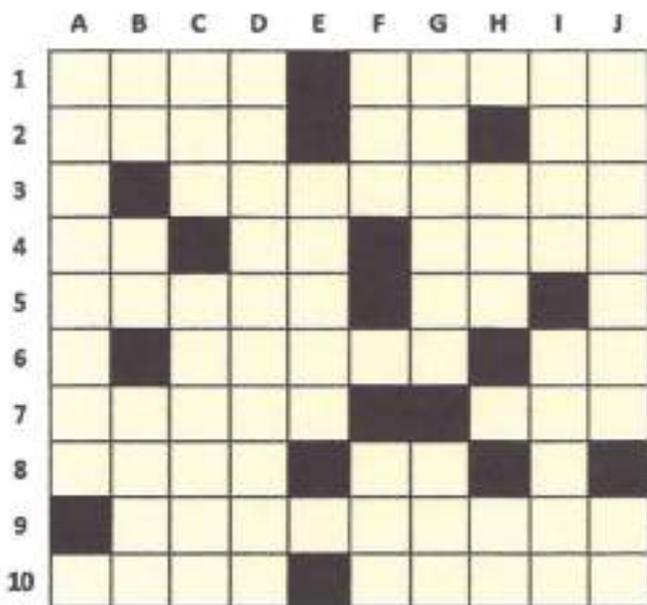


HOMMAGE MICHEL VIALARET

Au cours du mois de mai dernier, Michel VIALARET nous a quittés. Michel VIALARET était une figure de notre commune, notamment dans le monde agricole, mais également au niveau politique, puisqu'il fut élu municipal pendant 12 ans et notamment Adjoint au Maire avec Alain Guiraud. Chacun se souviendra de son fort caractère, de ses engagements résolus pour le bien commun et la solidarité qu'il a mis en œuvre dans toutes les fonctions qu'il a exercées. J'adresse à sa famille en mon nom et au nom du conseil municipal nos sincères condoléances et les assure de nos pensées amicales.

Vincent GAREL, Maire

MOTS CROISÉS DE JEAN-PAUL BRU



HORIZONTALLEMENT

1. Certaines à Aiguefonde sont pentues – Rue ou quartier de Mazamet **2.** Crochet – Indéfini – Ancien **3.** Une d'Aiguefonde, d'Aussillon, de Muret ou de Montpellier **4.** Fin d'infinifit – Triplée, elle est ironique – En crise **5.** En pays castrais, rive d'Agout – Thermes ariégeois **6.** Couvre-chef pontifical à l'envers – Consacré abrégé **7.** Dialecte et mœurs des Highlands – (Qu'il) s'exclame **8.** Des villes ou des champs, ils...ne sourient guère ! – Démonstratif **9.** Où paraîtront ces mots **10.** Locale, elle est fin juin chez nous – Bramant .

VERTICALEMENT

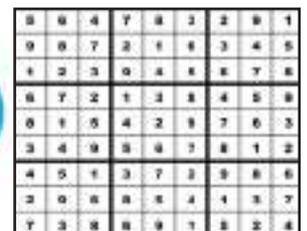
A. Récolte-t-il la gemme du pin en Montagne noire ? **B.** Coutumes – Soleil du Nil – Limousine, charolaise, autre, pour les vaches de l'Arc ? **C.** Trois cardinaux - fit subir un revers (fam.) **D.** Elle dura près d'un semestre en 2022 **E.** Réussis à placer **F.** Monarque – Gratuit entre Mazamet et Castres **G.** Pénétrât – Plus d'un hi-han à Cargo Miol de sa part autrefois **H.** Elle évoque Charlemagne, ou bien Cézanne et Mirabeau – Interjection – **I.** Interdits ou uniques – Prénom de qui sévit à Hautpoul. **J.** Accompli ou mis à mort – Couche amputée.

SOLUTIONS

HORIZONTAL : 1. RUES – RESSE – 2. ESSE-ON-EX- 3.OCCITANE – 4. IR- HA- RISC- 5. NAVES-AX- 6. ERAIT- ST- 7. ERSES – RIE- 8. RATS- CA- 9. CASCANHOL- 10. FETE- REANT .
VERTICAL : I. RESINIER- II. US-RA-RACE- III. ESO- VESTAT- IV. SECHERESSE- V. CASAS- VI . ROI - CAR - VII. ENTRAT – ANE- VIII. AIX-HA- IX. SENS-SIMON- X. EXECUTE – LT .



SUDOKU



Prochains Rendez-vous !

Dimanche 8 octobre
VIDE GRENIER
DE L'U.S. AIGUEFONDE
à la salle polyvalente de Fontalba
Contact : 07 70 59 44 06

PETITS BONHEURS D'AUTOMNE **du 12 au 15 octobre**

Jeudi 12 octobre

**19h : VERNISSAGE
DE L'EXPOSITION**

«Le Pelharot»
Marchand de peaux de lapin
par Christian THOMAS

**20h : Projection
d'un FILM
DOCUMENTAIRE**



Vendredi 13 octobre à 20h30

CONFÉRENCE

«Le monde merveilleux
des abeilles et des plantes»
avec le Parc Naturel Régional du Haut Languedoc
Animé par Stéphane LEVRERO

Samedi 14 octobre

RANDONNÉE

sur le Sentier Randonnée
Découverte du Patrimoine
Départ 13h30 sur la place de Calmon
commenté par Mr VANCAPPEL
GOUTER OFFERT !

Dimanche 15 octobre

TOUTE LA JOURNÉE

**Pressage de pommes
grillades de châtaignes
Pitchoun** **Mercat de Païs**
**Expositions démonstration
et vente de vannerie**

10h - SORTIE « Biodiversité »
animée par Philippe DURAND
de la Société Tarnaise
des Sciences Naturelles.

A partir de 14h30
ATELIER DE CALIGRAPHIE
animé par Benjamin Rialtey
DANSE ORIENTALE
avec le MJC d'Aiguefonde
ZUMBA
avec le Foyer de Calmon

Vendredi 20 octobre à 18h
à la bibliothèque de FONTALBA
J'M LIRE sur le thème
"POÈTES ET POÉSIE"



Samedi 4 novembre

à partir de 18h00
à la salle polyvalente de Fontalba
SOIRÉE FRAYSINAT
Animation : DJ WILL
organisée par les vétérans
de l'Union Sportive d'Aiguefonde
Réservations : 06 38 86 36 38
ou boulangerie ASTRUC à Saint-Alby
(Tarif repas : 20€ adulte et 10€ par enfant)

NOUVEAUTE TELETHON 2023
Samedi 4 novembre à 20h30

à la salle polyvalente
du BOUT-DU-PONT-DE-L'ARN
SOIRÉE FESTIVE
animée par la banda "LOS TCHAOPINOS"
et "LOS DE L'AUTAN"
choeurs tarnais et chants pyrénéens de Labruguière.
Entrée 10€ au profit du Téléthon de l'Arn et du Thoré.
*Buvette sur place.
On compte sur vous, venez nombreux !

Vendredi 17 novembre à 18h :

TOURNOI FUTSAL

organisé par la M.J.C. d'Aiguefonde
au profit du Téléthon

Dimanche 3 décembre
VIDE GRENIER

à la salle polyvalente de Fontalba
organisé par le comité des fêtes d'Aiguefonde
Réservations : 06 32 77 58 93

Dimanche 17 décembre 9h-17h
CYCLO-CROSS RÉGIONAL

au Pré de la Garrigue
organisé par l'UVM Mazamet



Vendredi 19 janvier - 19h
VŒUX À LA POPULATION
et réception des nouveaux arrivants
à la salle polyvalente de Fontalba